



1^{ERE} INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX MUSIQUE-DANSE-THEATRE MODE D'EMPLOI

RETRAIT DU FORMULAIRE DE DEMANDE

Vous pouvez retirer le formulaire de demande d'inscription soit sur le site internet de la ville de Maisons-Alfort rubrique sport, culture et loisirs, soit directement au conservatoire.

RETOUR DU DOSSIER COMPLET

(Formulaire dûment rempli et pièces à fournir)

Du lundi 6 au samedi 18 mai 2024 inclus

Les dossiers complets (formulaire de demande d'inscription et pièces à fournir) sont à déposer directement au conservatoire ou à envoyer par mail à l'adresse *conservatoire.ville@maisons-alfort.fr* (en veillant à bien recevoir un accusé de réception sous deux jours ouvrés).

Ouverture du secrétariat au public : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le lundi de 14h à 19h.

Permanence du lundi au vendredi de 19h à 22h, samedi de 9h à 19h.

Pour les demandes d'inscription en Eveil 1 et en Eveil 2, en fonction des places disponibles, les familles seront contactées début juillet par le service administratif du conservatoire pour choisir l'horaire de cours qui leur convient (dans l'ordre de dépôt des dossiers).

Pour les demandes d'inscriptions dans la classe de chant et art du récital, vous serez invité à passer une audition une fois votre dossier complet validé par le service administratif. Cette date vous sera communiquée au mois de juillet.

Pour les demandes d'inscriptions en danse : une réunion d'information avec les professeurs de danse est organisée **le vendredi 26 avril à 19h** au conservatoire pour vous aider à faire votre choix.

Pour toutes les autres demandes, chaque dossier sera étudié par la Direction en fonction du nombre de places disponibles.

Pièces à fournir

- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF)
- Une photo d'identité
- Une Photocopie du livret de famille pour les enfants âgés de 5 à 8 ans au 31 décembre de l'année en cours
- Une attestation de responsabilité civile : **les élèves doivent être personnellement assurés contre les dégâts et sinistres matériels ou corporels qu'ils pourraient occasionner ;**
- Un relevé d'identité bancaire (en cas de paiement en 3 fois) ;
- **Pour toute demande d'inscription en danse, un certificat médical attestant de leur capacité physique et la non contre-indication à la pratique de la danse doit obligatoirement être fourni au moment de déposer le dossier.**

Pour tout renseignement concernant les disciplines, les cursus d'études, vous pouvez nous contacter par mail ou consulter le site internet de la Ville de Maisons-Alfort.

Inscriptions 2024/2025

Conservatoire Henri Dutilleux

Le Conservatoire Henri Dutilleux, labellisé « Conservatoire à rayonnement communal » propose un enseignement artistique varié de 3 disciplines, musique, danse et théâtre, dans des esthétiques différentes et complémentaires. L'ensemble des spécialités et des cursus proposés constitue un large choix de cours ouverts à tous les habitants de Maisons-Alfort.

LES DISCIPLINES

INITIATION ET DECOUVERTE, DE 5 A 7 ANS

* Éveil 1 (5 ans) : A travers la musique et l'éveil corporel, l'enfant développe son écoute, sa concentration, sa mémoire et son imaginaire.

Dans le plaisir et par le jeu, nous lui proposons de chanter, de danser et de jouer sur un instrumentarium varié. Il pourra expérimenter la musique avec son corps, développer différentes aptitudes par l'écoute et la pratique. Encadré par 2 professeurs (musique et danse par roulement), durée du cours : 45 minutes, groupes de 12 enfants.

* Eveil corporel 1 (6 ans) et 2 (7 ans) : L'objectif de ces deux années est la découverte de la sensibilité artistique et de la créativité. L'enfant prend conscience de son corps et apprend à être à l'écoute de ses sensations. Il développe la musicalité, de l'habileté corporelle et sa relation aux autres.

* Eveil 2 musical et instrumental (6 ans) : cours d'éveil musical se présentant sous différentes formes : jeux musicaux, entraînements à l'écoute, au chant, activités rythmiques, reconnaissances des timbres, approche du code musical... Associé à ce cours (1h par semaine), les enfants suivent des ateliers de découverte instrumentale, permettant de découvrir les instruments de l'orchestre.

CURSUS MUSICAL, A PARTIR DE 7 ANS

Organisé en 3 cycles diplômant d'une durée de 3 à 5 ans, le cursus musique s'articule autour de trois pratiques obligatoires et complémentaires : une pratique collective, la formation musicale et la pratique instrumentale.

Les disciplines instrumentales et vocales : alto, contrebasse, violon, violoncelle, clarinette, hautbois, flûte traversière, saxophone, trompette-cornet, cor, trombone, accordéon, guitare classique, harpe, percussions, piano, guitare amplifiée, guitare basse et piano jazz, chant, art du récital, chorales d'enfants et d'adultes, orchestres, musique de chambre, atelier de jazz, de musiques actuelles.

CURSUS CHOREGRAPHIQUE, A PARTIR DE 8 ANS.

L'élève peut choisir une ou deux esthétiques entre le contemporain, le classique ou le modern'jazz.

Une réunion d'information avec les professeurs de danse est organisée le vendredi 26 avril à 19h au conservatoire pour vous aider à faire votre choix.

CURSUS D'ART DRAMATIQUE, A PARTIR DE 13 ANS.

Initiation à l'art et à la pratique du théâtre. Développement sensoriel, initiation au jeu dramatique et à son écriture. Le conservatoire propose les 3 cycles d'enseignement.

Renseignements au conservatoire pour les conditions d'accès à l'enseignement pour les adultes.

Le droit d'inscription est dû pour l'année entière. Les échelonnements de paiement accordés par le Conseil Municipal ne constituent pas un paiement au trimestre.

Reprise des cours le lundi 16 septembre 2024